

Le budget

tions que le gouvernement a faite dans le financement de la santé et de l'enseignement postsecondaire.

Lorsque l'on évalue les effets de ce nouveau gel du financement de ces secteurs, il faut inclure la réduction de 1 p. 100 annoncée l'an dernier. Soit dit en passant, le projet de loi C-33, qui annonçait la compression en question n'a toujours pas été adopté par le Parlement et bien entendu, s'il n'en tient qu'aux néo-démocrates et aux Canadiens il ne le sera jamais.

Le ministre des Finances a déclaré que le gouvernement va épargner 7,3 milliards de dollars sur cinq ans grâce au gel proposé des paiements de transfert. Si on ajoute à cela la réduction de 1 p. 100 de l'année dernière, si on l'inclut, ainsi que celle-ci de 2 p. 100, on s'aperçoit que le gouvernement réduit les crédits consacrés à la santé et à l'enseignement postsecondaire de près de 11 milliards de dollars sur sept ans. Pour bien vous montrer l'ampleur de ces compressions, j'ajoute que le budget annuel de l'Université de la Saskatchewan est, comme vous le savez fort bien, monsieur le Président, d'environ 160 millions de dollars. Cela montre bien l'importance des compressions effectuées par le gouvernement dans deux de nos plus importants programmes, à savoir ceux de la santé et de l'enseignement postsecondaire.

• (1620)

Si les dépenses au titre de la santé et de l'éducation avaient augmenté au rythme prévu avant que le ministre ne commence à sabrer dans les crédits, le gouvernement fédéral aurait dépensé 30 milliards de plus entre 1986-1987 et 1994-1995. Ces compressions sont sans précédent à deux titres, leur importance et l'absence de consultations.

Le ministre des Finances ne pourra trouver aucun hôpital, aucune université, aucun étudiant, aucun professeur, aucun médecin ni aucune infirmière d'accord avec la portée de ces compressions. En fait, elles sont tellement énormes qu'elles sont même supérieures aux coupes sombres entreprises par le gouvernement libéral lorsqu'il a lancé son tristement célèbre programme des 6 et 5 p. 100, qui a réduit de façon marquée les crédits consacrés à l'enseignement postsecondaire, et lorsqu'il a procédé à d'autres compressions, à deux reprises, dans les crédits destinés à la santé et à l'enseignement postsecondaire.

Monsieur le Président, nous sommes témoins de la fin d'un rêve. Lorsque les néo-démocrates ont forcé le gouvernement fédéral à lancer le programme d'assurance-maladie et d'assurance-hospitalisation, il y a près de 30 ans, on s'entendait alors pour que tous les Canadiens, quelle que soit leur région, profitent de la même qualité de soins de santé. C'est la raison pour laquelle on a élaboré un programme national, afin que toutes les provinces, et non pas simplement les mieux nanties, puissent offrir des soins de santé.

Le premier ministre d'alors, M. Diefenbaker, ardent défenseur des soins de santé, se retournerait dans sa tombe s'il pouvait voir ce que font les conservateurs d'aujourd'hui. On considérerait alors, et cela demeure encore vrai aujourd'hui, que la qualité des services offerts aux Canadiens ne devrait dépendre ni de leur lieu de naissance ni de la richesse de leurs parents. Tous les Canadiens ont le droit à des soins de santé. Il est immoral et injuste d'accorder plus de valeur à la santé et à la vie des riches ou des habitants des provinces nanties qu'à celles des pauvres ou des habitants des régions plus défavorisées.

Il faudrait peut-être rappeler au ministre qu'il est passé du ministère de la Défense au ministère de la Santé. Or, le budget de la défense sera majoré de quelque 700 millions de dollars cette année alors que ceux de la santé et de l'enseignement seront amputés.

Le gouvernement préfère les canons aux soins médicaux. Son ordre des priorités est à l'envers. Rappelons que vers la fin des années 60, le gouvernement fédéral a inauguré un système de transfert de points d'impôt et de fonds aux provinces pour l'enseignement postsecondaire. On admettait généralement au Canada que l'enseignement supérieur devait être accessible aux jeunes de toutes les régions.

Les jeunes de Terre-Neuve et de la Saskatchewan ne devraient pas être obligés de s'exiler à des milliers de milles pour pouvoir fréquenter les universités du sud de l'Ontario. Les jeunes du Québec devraient avoir accès à l'enseignement supérieur dans leur propre langue sans avoir à sortir de leur province, loin de leur foyer, pour étudier dans une langue étrangère.

Les mesures budgétaires du gouvernement sont en train de détruire ce rêve d'égalité pour tous les Canadiens. Il importe peu maintenant qui vous êtes aux yeux du gouvernement pourvu que vos goussets soient bien garnis. L'enseignement postsecondaire ne sera plus accessible aux jeunes gens brillants dont les parents sont pauvres. Les universités et les collèges deviendront da-